

Deuxième Assemblée générale annuelle

**ASSOCIATION DES ANCIENNES ET ANCIENS
ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT**

Mercredi 23 octobre 2019, 20 h
École Secondaire Marcellin-Champagnat.
14, chemin des Patriotes Est, Saint-Jean-sur-Richelieu

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Étaient présents (es) :	Jacques Arès - 1978 François Charpentier - 1977 André Frenet - 1978 Véronique Frenet - 2004 Alexandre Marion - 2008 Paul Payette - 1981 Karina Pépin - 1989 Pascal Raymond - 1998 Hugo Roy - 1992 Annick Sirard - 1989 Amélie Turgeon - 2018
Invités	Jocelyn Gravel Sean Lajeunesse
Réunion assistée de :	Claudie Boyer

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 20 h 06 par monsieur François Charpentier.
Il souhaite la bienvenue à tous.

Il y a 11 membres de la corporation présents à l'assemblée, ce qui représente plus que le minimum requis selon les statuts. Le quorum requis pour la tenue de toute assemblée générale des membres est constitué de la présence de deux (2) membres.

Le quorum est vérifié.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Hugo Roy, secondé par madame Karina Pépin, de nommer monsieur François Charpentier comme président d'assemblée et madame Claudie Boyer comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le président d'assemblée, monsieur François Charpentier, constate la conformité de la procédure de convocation des membres aux règlements généraux de l'Association des anciennes et anciens de l'ESMC. Celle-ci a été acheminée le 1^{er} octobre 2019, soit au moins 21 jours avant la tenue de l'assemblée, accompagnée de l'ordre du jour de la présente assemblée et du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 23 mai 2018.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, sans aucune modification, est proposée par monsieur Jacques Arès, secondé par monsieur Paul Payette.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. L'ordre du jour est adopté sans modification.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'adoption du procès-verbal sans aucune modification est proposée par madame Véronique Frenet, secondée par monsieur André Frenet.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le procès-verbal est adopté sans modification.

5. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur François Charpentier fera son mot du président à la suite de la présentation du rapport d'activités.

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS

Monsieur François Charpentier fait la présentation des activités ayant eu lieu au cours de la dernière année.

L'Association des anciennes et anciens de l'ESMC en était à sa première année d'existence. Des activités afin de développer le sentiment d'appartenance des anciennes et anciens à leur école ont été tenues :

- Retrouvailles 2018
- Journée Formation et Carrières 2018
- Retrouvailles 2019 – par cohorte

Retrouvailles 2018

- 2e édition, la première ayant eu lieu en 2017. À noter qu'un grand rassemblement avait également eu lieu en 2014.
- 26 mai 2018
- 7 cohortes visées soit par 5 ans : 1978, 1983, 1988, 1993, 1998, 2003, 2008
- 75 participants de 5 cohortes

Journée Formation et Carrières 2018

- Vendredi 9 novembre 2018
- Activité offerte aux élèves de 5e secondaire
- 15 conférenciers anciens ont donné un atelier-conférence à 3 reprises à de petits groupes d'élèves.

Retrouvailles 2019 – par cohorte

- 1er essai, à la suite d'un «sondage» auprès d'autres collèges privés.
- 7 cohortes visées soit par 5 ans : 1979, 1984, 1989, 1994, 1999, 2004, 2009
- De ces cohortes, 3 se sont rencontrées formellement 1989, 1999, 2009 (des 10 ans)
 - 2 cohortes ont fait une activité à l'école sous forme de 5 à 7 en juin 2019.
 - La 3e a fait son rassemblement à l'extérieur de l'école.

Mot du président

Monsieur Charpentier explique un peu la genèse de l'Association des anciennes et anciens de l'ESMC. Celle-ci a été créée, entre autres, pour aider la Fondation dans sa mission. La philanthropie est un domaine difficile à développer et en ayant des partenaires de premier plan, dans le cas ici, les anciens, elle peut donner de bons résultats. Il faut par contre, créer un lien entre les entités.

Monsieur Charpentier mentionne qu'il démissionnera de son poste au sein du conseil et par le fait même de celui de président de l'organisation. Il tient à remercier les membres qui se sont impliqués au cours des dernières années, entre autres, pour la création de l'Association :

Monsieur Alain Barrette, monsieur Jaques Arès, monsieur André Frenet, monsieur Louis-André Leduc, monsieur David Farley, monsieur Mathieu Boulerice, monsieur Bertrand Larocque et madame Émilie Goyette.

Il souhaite bonne chance aux nouveaux membres qui feront leur entrée sur le conseil ce soir et souhaite voir au cours des prochaines années, une association d'anciens dynamiques et présente dans la communauté de l'École.

Enfin, il mentionne qu'en cas de besoin, il ne sera jamais bien loin.

8. QUITTANCE DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par monsieur Hugo Roy, secondé par madame Karina Pépin, de donner quittance complète et entière aux administrateurs de l'Association des anciennes et anciens de l'École secondaire Marcellin-Champagnat pour l'exercice 2018-2019.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par monsieur Hugo Roy, secondé par monsieur Pascal Raymond de nommer monsieur François Charpentier comme président d'élection et madame Claudie Boyer comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

10. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément aux règlements généraux, monsieur François Charpentier annonce que les sièges impairs soient les sièges 1, 3, 5, 7 et 9 sont à élire les années impaires.

En plus de ces cinq postes, monsieur François Charpentier mentionne qu'il ne complétera pas la seconde année de son mandat et remettra sa démission ce soir.

Il y a donc six postes en élection afin de combler ces six sièges dont 1 d'un mandat d'un an.

Le président d'élection mentionne que deux personnes déjà en poste ont démontré de l'intérêt pour faire un autre mandat. Il s'agit de messieurs David Farley et Jacques Arès.

Quatre personnes démontrent de l'intérêt à siéger au conseil d'administration. Il s'agit de

- Madame Karina Pépin – ancienne 1989
- Madame Amélie Turgeon – ancienne 2018
- Monsieur Hugo Roy – ancien 1992
- Monsieur Alexandre Marion – ancien 2008

Aucune autre candidature n'ait proposée, le président d'élection propose la clôture des mises en candidature.

11. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE – ÉLECTION DES OFFICIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Monsieur François Charpentier demande aux administrateurs de sortir de la salle pour élire les membres aux différents postes au sein du conseil d'administration de la Fondation.

Monsieur Alexandre Marion propose monsieur Hugo Roy pour le poste de secrétaire.
Monsieur Roy accepte.

Monsieur Jacques Arès propose monsieur Martin Bisaillon pour le poste de trésorier.
Bien que monsieur Bisaillon ait signifié son intérêt, le point sera amené au prochain CA pour officialiser.

Madame Véronique Frenet propose monsieur Mathieu Boulerice pour le poste de vice-président.
Bien que monsieur Boulerice ait signifié son intérêt, le point sera amené au prochain CA pour officialiser.

Madame Amélie Turgeon propose madame Karina Pépin pour le poste de présidente.
Madame Pépin accepte

12. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – PRÉSENTATION DES OFFICIERS

Monsieur François Charpentier, président d'élection, présente les nouveaux membres du CA et leur poste respectif.

Madame Karina Pépin	Présidente
Monsieur Mathieu Boulerice	Vice-président
Monsieur Martin Bisailon	Trésorier
Monsieur Hugo Roy	Secrétaire
Monsieur Jacques Arès	Administrateur
Monsieur David Farley	Administrateur
Madame Véronique Frenet	Administratrice
Monsieur Alexandre Marion	Administrateur
Madame Amélie Turgeon	Administratrice

Le président d'élection félicite les nouveaux membres élus au conseil d'administration de la Fondation.

13. VARIA

Monsieur Paul Payette désire apporter le point suivant. Lors des dernières élections fédérales ayant eu lieu lundi dernier, madame Christine Normandin a été élue députée de la circonscription de Saint-Jean. Madame Normandin est une ancienne élève de l'École secondaire Marcellin-Champagnat ayant graduée en 2001. Les membres de l'assemblée la félicitent et lui souhaitent un bon mandat.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Hugo Roy, secondé par madame Amélie Turgeon propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La levée de l'assemblée générale a lieu à 20 h 41.

Madame Claudie Boyer
Secrétaire

Monsieur François Charpentier
Président